

samedi 10h – 12h

Blog : <http://floriscola.eclublog.com>

Site : floriscola.fr

e.mail : [contact@floriscola.fr](mailto:contact@floriscola.fr)

- Samedi 06 Octobre** «Graphisme floral »  *Découverte du support de l'année.* **inscription avant le 18 septembre**
- Samedi 17 novembre** «Elégance verticale »  
*J'apporte le support de l'année.*
- Samedi 15 décembre** «Kadomatsu »  
Noël au Japon  
*J'apporte le support de l'année et 1 m de bambou.*
- Samedi 19 janvier** «Fête des lumières»  
*J'apporte le support de l'année.*
- Samedi 09 février** «Un amour de feuilles »  
*J'apporte le support de l'année.*
- Samedi 16 mars** «Tentacules »  
*J'apporte le support de l'année.*
- Samedi 06 avril** «Vagues de printemps»  
*J'apporte le support de l'année.*
- Samedi 18 mai** « Kokedama»  
*J'apporte un tablier, une paire de gants de ménage et un cul de poule.*
- Samedi 22 juin** «Structurées flottées »  
*J'apporte le support de l'année et 4 morceaux de bois flotté et une scie à métaux.*

### Matériel à apporter à chaque atelier

sécateur, couteau à lame, ciseaux , pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de  $\pm$  1mx 1m, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions

Yvonne Prévost

06 31 99 62 43

Animateur Floriscola

Alain Héry

06 62 60 93 18

Responsable Floriscola

Didier Chapel

06 23 12 12 05

TARIFS	MODALITES
<b>Adhésion Floriscola : 8 €</b>	<p>A régler lors de la 1<sup>ère</sup> Inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie.</p> <p>La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.</p>
<b>Support de l'année : 4 €</b>	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 <sup>er</sup> atelier.
<p><b>Ateliers (P.U) :</b>  <b>29 € / participation à tous les ateliers</b>  <b>30,50€ / atelier ponctuel</b></p>	<p>Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis  Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque</p> <p>Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier  L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque</p> <p><b>Chèque à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Yvonne Prévost ou à expédier à</b>  <b>M.J.C SECTION Art floral (à l'attention de Yvonne Prévost)</b>  <b>178, Avenue Honoré de Balzac 38340 VOREPPE</b></p>

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.